

Le Sénat alerte sur la perte de compétitivité de la ferme France

Jean-Paul Jamet¹

Confrontés à une perte de compétitivité structurelle, l'agriculture et l'agroalimentaire doivent changer de stratégie jusqu'à présent trop orientée sur le haut de gamme et produire pour tous les Français.

Le 28 septembre 2022, les sénateurs Laurent Duplomb, Pierre Louault et Serge Mérillou, au nom de la Commission des affaires économiques de la Haute Assemblée ont déposé un rapport d'information intitulé « compétitivité de la ferme France » dont nous donnerons les points forts, en gardant les recommandations d'actions pour un second article. Pour les rédacteurs, la politique gouvernementale repose sur plusieurs idées simples mais fausses. L'une d'elle considère que la France ne peut rivaliser avec les pays ayant un coût de main-d'œuvre plus bas et qu'elle doit donc se spécialiser dans les productions haut de gamme vendues par le biais de circuits courts, payées à leur juste prix par des consommateurs français ayant un pouvoir d'achat suffisant. La France semble être la seule au monde à prendre ce virage de repli sur soi. Or le commerce mondial des produits agricoles et alimentaires n'a jamais été aussi élevé qu'en 2019 et 2020 atteignant près de 1 100 milliards d'euros. Sa croissance est très dynamique puisqu'il a presque triplé en valeur depuis 2000 (375 milliards d'euros). Les produits végétaux comptent pour près des deux-tiers des transactions. L'Union européenne (UE) dispose en matière agroalimentaire d'un atout stratégique majeur en étant le premier exportateur mondial (17 % de parts de marché) et le troisième importateur (13 % des parts de marché). Elle a dégagé un excédent commercial de 46 milliards d'euros en 2020 alors qu'il était quasi nul entre 2000 et 2009. Elle dispose de filières performantes comme celles de la viande porcine (48 % des exportations mondiales), des boissons (41 %), des produits laitiers (38 %), de l'horticulture (33 %), des

¹ Jean-Paul Jamet est membre émérite de de l'Académie d'agriculture de France.

œufs (31 %) et des produits animaux (27 %). Ses fragilités portent sur les secteurs de l'huile de palme et des oléagineux, de la viande ovine, des fruits et du poisson. Il faut remarquer que l'UE dégage 47,5 milliards d'excédents toutes filières animales confondues.

ÉROSION DE NOS PARTS DE MARCHÉ

En 2021, la France, avec une production agricole estimée à 81,6 milliards d'euros demeure le principal producteur européen avec 17 % de la production, loin devant l'Allemagne et l'Italie. S'y ajoute une production agroalimentaire issue d'un secteur industriel très performant, représentant la première industrie en France en nombre d'emplois et en chiffre d'affaires (212 milliards d'euros). La France voit sa puissance s'effriter et s'engage dans une pente déclinante dont on n'entrevoit pas la fin. Sa production agricole se tasse depuis 1997 en raison du recul de sa surface agricole utile, de la réduction du nombre d'agriculteurs en activité qui devrait s'accroître avec le non-renouvellement des générations et du plafonnement quasi général des rendements.

Autre indicateur très préoccupant : un recul net de sa présence sur le marché mondial. La France, qui était encore deuxième exportateur mondial dans les années 1990, est devenue le quatrième en 2010 avant de passer au sixième rang depuis 2015, successivement supplantée par les Pays-Bas, l'Allemagne et plus récemment par la Chine et le Brésil. Ses parts du marché mondial ont fondu de 11 % en 1990 à moins de 5 % en 2021. Ce tassement est principalement dû à notre affaiblissement sur le marché communautaire avec une baisse de nos exportations et un accroissement de nos importations.

Ainsi entre 2000 et 2021, nos importations ont augmenté de 5,041 milliards (Md) d'euros en provenance d'Espagne, de 3,554 Md depuis la Belgique, de 3,182 Md d'Italie, de 3,155 Md d'Allemagne, de 2,514 Md des Pays-Bas, de 1,994 Md de Pologne, de 1,814 Md du Royaume-Uni et même de 1,596 Md de Suisse.

La dégradation des chiffres de l'élevage est préoccupante :

- 56 % de la viande ovine consommée en France est importée essentiellement des pays anglo-saxons ;
- 22 % de la consommation de viande bovine est importée ;
- 45 % de notre consommation de poulets était achetée à l'étranger en 2019 (contre 25% en 2000) ;
- 26 % de notre consommation de porc, notamment de jambon provient majoritairement d'Espagne ou d'Allemagne ;
- 30 % de notre consommation de produits laitiers est issue de l'UE essentiellement pour les fromages et les matières grasses ;

LA FRANCE VOIT
SA PUISSANCE
S'EFFRITER ET
S'ENGAGE DANS
UNE PENTE
DÉCLINANTE DONT
ON N'ENTREVOIT
PAS LA FIN

LA FRANCE EST
DÉFICITAIRE SUR
LES PRODUITS
TRANSFORMÉS
HORS VINS

- entre 70 et 80 % de nos besoins en miel sont importés. Le phénomène concerne aussi les matières végétales :
- 71 % de notre consommation de fruits et 28 % de notre consommation de légumes sont importés ;
- près de 63 % des matières riches en protéines (oléagineux et leurs tourteaux) viennent de l'étranger.

FranceAgriMer, citée par les sénateurs, a élaboré un agrégat déflaté du solde du commerce extérieur qui montre que la France est déficitaire sur les produits transformés hors vins depuis 2006. Elle est même devenue déficitaire pour les produits bruts depuis 2015.

La perte de compétitivité de la Ferme France explique plus de deux-tiers des pertes de parts de marché ces dernières années². C'est aussi l'avis de la direction du Trésor qui estime que « *ce recul résulte surtout d'un déficit de compétitivité qui expliquerait plus de 70 % de la réduction et dans une moindre mesure d'un positionnement moins favorable sur les marchés porteurs* ».

DE NOMBREUX OBSTACLES À LA COMPÉTITIVITÉ DE LA FERME FRANCE.

Les charges productives en France sont relativement plus élevées que celles identifiées dans les principaux pays concurrents, notamment le coût du travail.

Dans l'agriculture, celui-ci concerne surtout les secteurs où le recours à la main d'œuvre salariée est plus intensif comme dans les filières fruits et légumes et les vins d'entrée de gamme.

La difficulté est encore plus prégnante dans l'industrie agroalimentaire où le coût du travail est plus important et a augmenté plus vite que chez nos principaux concurrents européens depuis les années 2000. Ainsi, le coût horaire français dans les industries agro-alimentaires (IAA) s'est accru de 58 % entre 2000 et 2017 contre une hausse de 34 % en Allemagne.

D'autres facteurs de coût doivent être mentionnés :

- le degré d'exigence des politiques environnementales particulièrement accentué dans notre pays ;
- un coût des consommations intermédiaires (engrais et produits phytosanitaires) plus élevé et moins favorable par rapport aux concurrents étrangers ;
- une fiscalité de production excessive ;
- des frais de mécanisation et partant des frais d'entretien des matériels et des bâtiments relativement élevés ;

² D'après le Centre d'étude et de prospective du ministère de l'Agriculture (analyse n°172 de décembre 2021).

- des services juridiques et comptables aux entreprises notamment plus onéreux ;
- la surtransposition des règles communautaires aggravent les coûts. Des chiffres le démontrent : l'UE autorise 454 substances actives pour l'agriculture (en diminution de 20 % en moins de dix ans). La France va plus loin puisqu'elle n'autorisait que 309 substances actives fin 2021. Autrement dit, seuls 68 % des substances autorisées et utilisées en Europe peuvent être épandues en France.

Notre pays dispose néanmoins de certains avantages :

- le prix des terres ;
- le coût de l'énergie, historiquement du moins ;
- les conditions pédologiques et climatiques de son terroir par ailleurs assez diversifié ;
- le savoir-faire de ses producteurs et des filières organisées.

LA RESPONSABILITÉ DE LA GRANDE DISTRIBUTION

La productivité totale a progressé plus lentement dans l'agriculture française que chez ses concurrents. Elle a surtout régressé dans l'agroalimentaire depuis 20 ans (-0,4 % par an entre 1995 et 2015) du fait de la faiblesse de l'investissement dans la modernisation des outils et de la taille insuffisante d'une majorité d'entreprises. S'agissant de la faiblesse des investissements dans les IAA, tous les acteurs en imputent la cause à l'effondrement des marges lié à une spirale déflationniste des prix des contrats avec la grande distribution. Ces conditions dégradées d'exercice du métier d'industriel agroalimentaire en France expliquent sans doute que les groupes agroalimentaires français ont davantage délocalisé leur production que leurs concurrents de l'UE (52 % de leur activité à l'étranger pour les plus grosses firmes). Par exemple, dans le secteur laitier, les industriels français transforment 24 milliards de litres en France et plus de 20 Md hors de France (alimentant de ce fait des flux d'importations) tandis que les industriels allemands transforment 30 milliards en Allemagne et moins de 5 Md hors du pays.

Je me permets un commentaire sur ce sujet. L'administration s'est toujours montrée très favorable à la constitution de très grands groupes et deux sociétés laitières ont un rayonnement mondial. Il faut s'en réjouir mais cela entraîne une stratégie mondiale. La vraie question est l'existence d'un noyau d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) significatif pour être entreprenantes à l'exportation, ce qui caractérise le tissu industriel allemand.

LES GROUPES
AGROALIMENTAIRES
FRANÇAIS ONT DAVANTAGE
DÉLOCALISÉ QUE LEURS
CONCURRENTS DE
L'UNION EUROPÉENNE

- des services juridiques et comptables aux entreprises notamment plus onéreux ;
- la surtransposition des règles communautaires aggravent les coûts. Des chiffres le démontrent : l'UE autorise 454 substances actives pour l'agriculture (en diminution de 20 % en moins de dix ans). La France va plus loin puisqu'elle n'autorisait que 309 substances actives fin 2021. Autrement dit, seuls 68 % des substances autorisées et utilisées en Europe peuvent être épandues en France.

Notre pays dispose néanmoins de certains avantages :

- le prix des terres ;
- le coût de l'énergie, historiquement du moins ;
- les conditions pédologiques et climatiques de son terroir par ailleurs assez diversifié ;
- le savoir-faire de ses producteurs et des filières organisées.

LA RESPONSABILITÉ DE LA GRANDE DISTRIBUTION

La productivité totale a progressé plus lentement dans l'agriculture française que chez ses concurrents. Elle a surtout régressé dans l'agroalimentaire depuis 20 ans (-0,4 % par an entre 1995 et 2015) du fait de la faiblesse de l'investissement dans la modernisation des outils et de la taille insuffisante d'une majorité d'entreprises. S'agissant de la faiblesse des investissements dans les IAA, tous les acteurs en imputent la cause à l'effondrement des marges lié à une spirale déflationniste des prix des contrats avec la grande distribution. Ces conditions dégradées d'exercice du métier d'industriel agroalimentaire en France expliquent sans doute que les groupes agroalimentaires français ont davantage délocalisé leur production que leurs concurrents de l'UE (52 % de leur activité à l'étranger pour les plus grosses firmes). Par exemple, dans le secteur laitier, les industriels français transforment 24 milliards de litres en France et plus de 20 Md hors de France (alimentant de ce fait des flux d'importations) tandis que les industriels allemands transforment 30 milliards en Allemagne et moins de 5 Md hors du pays.

Je me permets un commentaire sur ce sujet. L'administration s'est toujours montrée très favorable à la constitution de très grands groupes et deux sociétés laitières ont un rayonnement mondial. Il faut s'en réjouir mais cela entraîne une stratégie mondiale. La vraie question est l'existence d'un noyau d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) significatif pour être entreprenantes à l'exportation, ce qui caractérise le tissu industriel allemand.

LES GROUPES
AGROALIMENTAIRES
FRANÇAIS ONT DAVANTAGE
DÉLOCALISÉ QUE LEURS
CONCURRENTS DE
L'UNION EUROPÉENNE

S'agissant de la compétitivité hors prix, la France dispose de certains atouts : la traçabilité, la qualité et la sécurité alimentaire. Les signes de qualité jouent un rôle essentiel pour les vins et spiritueux. En revanche, pour les autres produits, ils confortent une image mais n'entraînent pas de volumes importants d'exportations. D'autres pays comme l'Allemagne ou l'Italie bénéficient d'une compétitivité hors prix supérieure à l'image française. En ne retenant que l'exemple italien, l'image de sa gastronomie lui permet d'écouler ses produits typiques partout dans le monde. La gastronomie française (très élitiste) ne bénéficie pas d'un tel effet. FranceAgiMer rappelle que l'importance de la marque et du marketing, du packaging, de l'adaptation aux préférences et goûts des différents pays de destination sont des facteurs souvent sous-estimés en France.

MAUVAIS CIBLAGE ET ABANDON DES PRODUITS STANDARDS

Le « tout haut de gamme » n'est pas une solution satisfaisante pour résoudre les problèmes de l'agriculture. La montée en gamme laisse souvent le champ libre aux importations pour les petits prix sur lesquels les produits français ne sont pas positionnés. Poussé à l'extrême, ce modèle aboutit à un système dual, réservant l'alimentation issue de l'agriculture française aux consommateurs les plus aisés, condamnant les plus modestes à n'acheter que des produits importés plus accessibles.

Il nous semble que l'analyse du rapport est insuffisante. Il ne s'agit pas seulement d'une question de prix mais aussi d'un manque d'attrait pour l'optimisation industrielle dans la fabrication des produits standards qui constituent pourtant les cœurs de marché aussi bien dans notre pays que dans les échanges internationaux. Il faut d'ailleurs le coupler avec l'absence d'entreprises de taille intermédiaire mais suffisamment importantes pour produire avec des économies d'échelle. La comparaison entre le tissu industriel français pauvre en entreprises de taille intermédiaire et le tissu industriel allemand est à cet égard très significative et s'applique à tous les secteurs de notre économie. La taille est un facteur essentiel si l'on veut pouvoir s'adapter aux attentes variées de nos prospects. L'exemple du poulet standard de 2 kg exporté sur notre marché par les Belges ou les Polonais, à la fois vers la restauration collective où sa découpe est plus intéressante qu'avec un poulet de 1,7 kg, et aussi pour la vente de pièces découpées qui supplante maintenant la vente de poulets entiers, est révélatrice et explique le boom des importations de

poulets. On peut aussi citer, a contrario, la réussite d'un groupe laitier comme Lactalis et sa marque ombrelle Président qui occupe avec un bon rapport qualité/prix le centre du marché dans de nombreux pays.

LE HARD DISCOUNT CONNAÎT UNE CROISSANCE DE SON CA

Depuis le début des années 2000, la hausse du poids des importations dans la consommation des Français était un premier indice.

La période du confinement aurait également dû servir de leçon. Les enseignes de *hard discount* qui fondent leur différenciation sur les prix ont connu entre 2020 et 2021 une croissance de leur chiffre d'affaires largement supérieure à celle des autres acteurs de la grande distribution. Comme l'explique bien FranceAgriMer dans un rapport de 2021 : « Ces effets possibles d'un changement de gamme ou de circuit sur les prix de produits alimentaires interrogent sur la capacité des consommateurs à traduire dans les actes et faire perdurer dans le temps leur volonté d'aller vers une consommation plus qualitative, surtout en situation de crise économique qui doit être considérée comme un frein potentiel au renforcement des tendances à une consommation vertueuse si présente dans les déclarations des Français au lendemain du confinement ».

Le cas de la filière bio, soutenue par les pouvoirs publics depuis le milieu des années 2010, interroge puisque depuis 2020 la croissance de ce marché a fortement ralenti. Son chiffre d'affaires a même baissé en 2021. À travers l'étude de cinq produits parmi les plus consommés par les Français (pomme, tomate, lait, poulet et blé), les rapporteurs ont mesuré l'effet de l'absence de politique de compétitivité agricole ces dernières années.

La stratégie de montée en gamme doit aujourd'hui être largement amendée. Elle ne peut, à elle seule, être le moteur de la politique agricole de demain. Elle doit être accompagnée par la mise en œuvre d'une vraie politique de compétitivité agricole, seule à même de permettre à l'agriculture française de relever le défi de la souveraineté et de répondre aux enjeux de pouvoir d'achat des Français, tout en facilitant l'évolution des pratiques pour mieux faire face au changement climatique. ■

LA STRATÉGIE DE MONTÉE
EN GAMME DOIT
AUJOURD'HUI ÊTRE
LARGEMENT AMENDÉE.
ELLE NE PEUT À ELLE
SEULE ÊTRE LE MOTEUR
DE LA POLITIQUE AGRICOLE
DE DEMAIN